



Assemblée de l'Église du 19 mai 2011

L'Assemblée annuelle, ouverte à tous les membres de l'Église, est présidée par le Modérateur de la Compagnie des pasteur-es et des diacres. Lors de la célébration qui a précédé la manifestation, le Modérateur actuel, le pasteur Albert-Luc de Haller, a rappelé que l'Église doit se laisser inspirer par l'Esprit Saint dans ce temps de discernement commun.

Cette assemblée a été l'occasion de faire le point

sur le travail en cours dans les différents lieux d'Église dans le cadre de la démarche participative 2010-2014. Le résumé de cette présentation et du débat se trouve dans les « Newsletters » no 3, mai - juin 2011, et no 4, juin 2011 qui sont disponibles au 022 819 88 35, ou à john.grinling@protestant.ch

L'Assemblée est aussi l'occasion pour les membres de l'Église d'exprimer des vœux à l'intention du Con-

sistoire. Mme Joëlle Walther a souhaité relever que notre vocabulaire influence notre compréhension des structures de l'EPG. Après avoir donné plusieurs exemples, Madame Walther a appelé de ses vœux l'ouverture d'une réflexion sur l'adéquation des mots que nous utilisons pour décrire nos structures d'Église avec la réalité de la structure presbytéro-synodale que nous nous sommes choisie.

Exposé de M. Philippe Chanson : « Culture locale, culture globale »

A l'invitation du groupe mandaté pour mener la démarche 2010-2014, dit GT14, Philippe Chanson a présenté un exposé sur le thème *Culture locale, culture globale* offrant d'intéressants outils de réflexions anthropologiques pour mieux comprendre notre société.

Notre culture, en effet, a profondément évolué en l'espace des trois dernières générations : celle des « anciens » de plus de 80 ans, celle des chefs de famille d'aujourd'hui, qui ont de 40 à 60 ans, et celle de leurs enfants.

Nous sommes partis, dans les années 40, d'une perception statique, figée de la culture et des territoires, dans laquelle chaque culture locale, apparemment étanche, est vécue comme une culture globale fonctionnelle pour elle-même. Cette approche a contribué à sédentariser les cultures et les frontières, à les préserver voire à figer les différences et à vivre littéralement à huis clos. Elle a encouragé des formes d'intégrisme culturel et de rétraction identitaire que l'on observe encore aujourd'hui.

Les années 60 pourraient, elles, se caractériser par la circulation, par les passages entre les différentes unités culturelles représentées comme une mosaïque de cultures locales juxtaposées. Pour schématiser cette approche composite, il faut imaginer des cercles culturels en contact, avec des flèches indiquant les mouvements permettant aux individus de passer aisément, selon leur choix, de composant en composant culturel.

L'approche contemporaine, « déterritorialiste », met en avant les interconnexions, les permutations, la mouvance. Il ne s'agit pas d'une culture globale, qui est une illusion d'optique, mais d'un décloisonnement et d'une déconstruction de ce qui semblait immuable et homogène. Les cercles culturels sont entremêlés de composants mouvants, branchés ou dérivés, c'est-à-dire toujours en processus de déplacement.

Ainsi, nombre de tensions liées au choix d'un modèle ecclésial ou d'un remodelage du modèle ecclésial sont liées à la part d'héritage et donc au mode de pensée que les trois générations qui se côtoient dans l'Église ont chacune reçue. Celle de nos parents, qui ont été modelés par le culturalisme, aboutissant à bien des nationalismes, la nôtre, qui a adopté le mode composite, et celle de nos enfants qui se trouvent aujourd'hui dans cette nouvelle configuration déterritorialisée.

Consistoire des 16 et 17 juin 2011

Rapport du Conseil du Consistoire (CC) et des commissions quadriennales.

En 2007, le Consistoire a adopté trois intentions stratégiques qui continuent d'orienter le travail du CC :

- Faire corps en Église - développer l'ecclésiologie du corps et sa diversité, celle de l'Église plus que celle de chaque lieu.
- Veiller à améliorer la communication et information - répondre aux besoins explicites et implicites des différents publics.
- Faire évoluer l'organisation - poursuivre l'adaptation des structures et de l'organisation aux besoins de la mission de l'Église, allègement, simplification, économie d'échelle.

Ces intentions ont guidé le travail du CC dans les nombreux domaines abordés, que ce soit la gestion financière, immobilière, informatique ou des RH.

Mais le CC a également été attentif à ses relations avec les commissions du Consistoire et avec les groupes de travail institués, tel que le GT14 ou la Commission d'étude sur la théologie des ministères. Pour les liens avec les instances extérieures, on peut mentionner les contacts fréquents avec le groupe de réflexion sur la Constituante ou encore avec les Églises catholique romaine et catholique chrétienne au sein des « Trois bureaux ». Les collaborations avec la Conférence des Églises romandes (CER) et la FEPS sont aussi une part importante du travail du CC.

Le CC reste toutefois inquiet de la charge globale du travail en Église, là où elle paraît parfois incompressible par le poids des habitudes et peut-être des nostalgies. Le CC continuera donc à dessiner des pistes d'allègement institutionnel, un allègement qu'il tient pour nécessaire et signe de santé. Il est en cela motivé par la conviction partagée par les membres engagés de l'EPG que notre Église est vivante et qu'elle a en main tous les ingrédients pour poursuivre sa mission en restant fidèle à l'Évangile, et pour dessiner un visage avenant pour nos enfants et petits-enfants.

De même que le rapport du CC, les rapports de toutes les Commissions quadriennales ainsi que le rapport de la Commission d'Examen de la gestion et celui de la Commission Électorale ont tous fait l'objet d'un vote de décharge sans opposition.

Comptes de l'exercice 2010 - 2011

Les excellents résultats consolidés de l'année comptable écoulée (du 1er avril 2010 au 31 mars 2011) sont trompeurs.

En effet, l'excédent final des recettes ordinaires (CHF 2'905'199) s'explique par le fait que l'EPG a bénéficié pendant cette période de legs totalisant CHF 6'284'302, notamment par la réalisation d'un bien immobilier, ce qui est tout à fait exceptionnel. Sans prendre en compte ce montant, le résultat des comptes ordinaires se sol-

derait par un important déficit de CHF 2'379'104.

Les dépenses ordinaires sont conformes au budget et se montent à CHF 14'264'802. Elles traduisent une gestion d'ensemble très rigoureuse.

Au niveau des recettes, les contributions ecclésiastiques et dons (CHF 8'451'733) continuent à baisser (CHF - 500'000 env.).

La situation financière de l'EPG demeure donc fragile. Il est impératif que notre Église poursuive les réflexions et les chantiers relatifs à la démarche 2010-2014 afin de les mettre progressivement en œuvre et sans tarder.

Le CC, avec l'appui de la Commission financière, a proposé au Consistoire de procéder à la constitution d'importantes provisions et réserves au titre de dépenses extraordinaires : CHF 100'000 pour Montret, CHF 100'000 pour l'OPCCF, CHF 90'000 pour l'archivage de l'EPG, CHF 1'000'000 pour la valorisation immobilière et CHF 1'000'000 pour le bouclage de l'exercice 2011 - 2012, ce qui, avec la constitution d'autres provisions et réserves spécifiques, amène à un total de CHF 2'475'890.

L'assemblée du Consistoire a approuvé sans réserve le résultat global de l'exercice consolidé 2010-2011 comme suit :

Dépenses CHF 17'707'997
Recettes CHF 18'654'339
Différence CHF 946'342
 qui seront ajoutés aux fonds propres, désormais de CHF 3'472'126.

Consistoire des 16 et 17 juin 2011 (suite)

Démarche participative 2010 – 2014. Point de la situation.

En juin 2010, le Consistoire a initié une démarche en Église visant à **alléger ses structures, simplifier son organisation et réduire les coûts de fonctionnement**, tout en s'engageant dans sa mission telle que redéfinie il y a quelques années. Son budget ordinaire devra en effet diminuer de l'ordre de 1 à 1,5 million d'ici à 2014.

Trois chantiers sont en place : le premier concerne les **aspects financiers** et l'exploration de pistes de revenus supplémentaires. Le second a proposé 9 pistes pour diminuer globalement les **charges de gestion**. Le troisième étudie avec les paroisses, les services et les ministères, les moyens de diminuer les **charges aussi dans les lieux d'Église**.

André Assimacopoulos, président du groupe de travail GT14, a rapporté que les chantiers « administration » et « finances » débouchaient sur des propositions concrètes dont la mise en œuvre est réaliste, sans forcément être simple. Par contre, pour le chantier 3, les lieux d'Église, dans leur grande majorité, ont de la peine à s'engager dans la démarche participative telle qu'elle a été proposée par le GT14. Les lieux sont pourtant les mieux placés pour savoir ce qui chez eux peut être élargué, modifié, amélioré.

Le mot d'ordre « Faire moins avec moins » n'est pas forcément un objectif déprimant. C'est aussi un exercice de discernement,

de dépouillement qui peut devenir à terme un vrai chemin de libération. C'est l'occasion de réfléchir à notre mission, de nous centrer sur l'essentiel et de renoncer à tout ce qui alourdit, charge et pèse sur nos épaules.

Deux objectifs stratégiques devraient donc guider les lieux d'Église : **dégager résolument du temps** dévolu à la gestion pour l'affecter à la mission ; **simplifier les structures**.

Le GT14 demande aux lieux d'Église de travailler d'ici le mois de novembre 2011 autour des modalités proposées et de transformer celles-ci en propositions concrètes et pragmatiques destinées à une mise en place d'ici la fin de l'exercice 2014-2015.

Révision de cohérence de la Constitution et des Règlements.

La Commission juridique a reçu du CC le mandat de vérifier la cohérence générale des contenus de ces 2 textes, de les hiérarchiser et de les alléger dans toute la mesure du possible. En effet, depuis 2005, le Consistoire a procédé à 3 révisions partielles les 16 octobre 2006, 15 juin 2007 et 29 novembre 2007.

La Commission juridique a consacré 24 séances de travail pour soumettre au Consistoire, à côté du texte original, la version amendée accompagnée de commentaires.

En remerciant vivement la Commission juridique pour l'énorme travail accompli, le CC propose au Consistoire de revoir, par blocs d'articles, les passages qui

n'ont subi que des modifications formelles et de discuter article par article les domaines non encore revus (enseignement religieux, immobilier...).

Afin de terminer ce travail avant la fin de sa législature (juin 2012), le CC a décidé de l'agenda suivant : en septembre 2011, entrée en matière C&R (1er débat) ; en octobre 2011, 2ème débat ; en janvier 2012, 3ème débat.

DES NOUVELLES DE VOTRE ÉGLISE : 400 BouGyes pour le Temple

Nous l'annonçons dans le précédent EPG Information : en septembre, nous célébrerons le 400^e anniversaire du Temple de Gy. Événement régional mais aussi institutionnel : ce temple fut en effet le premier construit par les protestants de Genève. Inauguré en 1611, il répondait alors au besoin des habitants de Gy de célébrer le culte dans leur paroisse puisque ils n'avaient plus accès à leur ancienne église à Foncenex.

Une très belle fête est préparée par la paroisse et la commune, à laquelle vous êtes toutes et tous conviés. Conférences, concerts, célébration œcuménique et multiples animations nous plongeant dans l'esprit de la Renaissance ponctueront les trois jours de fête, du 23 au 25 septembre. Des informations plus détaillées seront mises en ligne sur le site www.epg.ch dès le mois d'août.

Consistoire des 16 et 17 juin 2011 (suite)

Portail informatique ISI : Perspectives.

Gérard Capitaine a d'abord rappelé au nom du CC que le projet ISI (Intégration des Systèmes d'Information) a pour but de mettre sur pied un système d'information répondant aux besoins définis par les utilisateurs au sein de l'Église. Le système doit faciliter l'accès aux informations et leur mise à jour. Le coût global, de l'ordre de 1.6 million réparti sur 10 ans, ne représente que 1% des budgets cumulés de 2009/2010 à 2018/2019.

De l'avis du Conseil du Consistoire, **le projet doit continuer**. Le CC a dessiné les perspectives et précisé que la composition du Comité de pilotage (Copil) est en train d'être adaptée. Les comptes détaillés du projet au 30 juin 2011 seront présentés au Consistoire de novembre 2011.

M. **Patrick Baudet**, président du Copil, a présenté un état de l'avancée du projet. Le Copil doit améliorer sa façon de communiquer et être plus clair et plus ferme dans ses directives. Une phase de vérification des besoins formulés au début du projet ISI par rapport aux besoins d'aujourd'hui est nécessaire afin de fournir une estimation des coûts à venir.

La déléguée de la paroisse de Versoix, Mme **Annette Grisel-Fick**, a lu devant le Consistoire une lettre ouverte adressée au CC par huit lieux d'Église situant le projet ISI dans le contexte des économies voulues par le projet GT14. Les signataires souhaitent que le CC procède à l'analyse détaillée

des différentes fonctions d'ISI et qu'il précise les étapes à venir, leurs coûts et les personnes responsables. Ils souhaitent également que les processus soient réalisés par groupes de 3, et que ces étapes soient précisément devisées. Le Consistoire devrait également être tenu informé de façon plus fréquente.

Mme **Joëlle Walther**, déléguée du Service Enfance et Famille, a d'abord rappelé que le Consistoire est le lieu pour débattre librement et positivement des activités de l'Église. A son avis, le projet ISI doit être repensé et sa conduite reformulée dans la perspective de notre mission et des moyens financiers dont nous disposons.

Georges Deshusses, diacre et délégué de la Pastorale Solidarité et Société, s'est demandé si la volonté de réduire le travail administratif au niveau du secrétariat de l'Église n'allait pas entraîner un report de charges pour les secrétariats des paroisses, services et ministères.

Concernant la nouvelle composition du Copil, **Charlotte Kuffer** a précisé que, dans la première phase, le comité a cherché à créer l'adhésion au projet. Dans la phase à venir des processus métiers, il est essentiel de contrôler mieux les budgets et le Copil sera renforcé dans ce sens.

EPG information est produit par le Service communication de l'EPG après chaque session du Consistoire

DES NOUVELLES DE VOTRE ÉGLISE : Du mouvement chez les pasteur-es !

Catherine Pictet, (Aumônerie HUG) prendra une pré-retraite à l'automne. Elle continuera à faire bénéficier l'EPG de son expérience comme bénévole. **Marianne Weymann** (Céligny) devient, dès le premier août, rédactrice en chef de l'hebdomadaire protestant « *Leben & Glauben* » situé à Baden. **Ion Karakash** (Arve), qui s'est investi ces dernières années dans le service de formation et dans l'AOT, part à la retraite après 40 ans de ministère. **Claude Vanderlinden** (Saint-Pierre), pasteur également depuis plus de 40 ans, part aussi à la retraite. **Laurent Marti**, diacre au sein de l'EPG depuis une trentaine d'années, souhaite se donner du temps pour d'autres activités, mais reste avec l'Église comme bénévole.

En 2011-2012, la pasteure **Irénée Hannis** sera en charge, comme remplaçante, de la paroisse de **Troinex Veyrier** avec sa collègue Florence Foehr. **Alexandre Winter** rejoindra René-Marc Jeannet dès septembre dans la paroisse de **Bernex Confignon**. **Maurice Salib** sera en charge de la Paroisse de **Meyrin** pour l'année 2011-2012. **Bill Mc Comish**, remplaçant, fera équipe avec Carolina Costa à **Servette Vieusseux**.

Les recrutements pour la communication et pour le responsable finances-immobilier devraient aboutir au mois de juillet.

Consistoire des 16 et 17 juin 2011 (suite)

Questions au Conseil du Consistoire et réponses

- Mme Liliane Schneiter a signalé que la paroisse de St Pierre a soumis au Conseil du Consistoire (CC) une demande d'ajout à l'ordre du jour (odj) du Consistoire qui n'a pas été prise en considération. Comment les consistoriaux peuvent-ils intervenir dans le processus d'établissement des odjs du Consistoire ?

Le CC donnera une réponse par écrit aux consistoriaux après avoir consulté la Commission juridique sur les délégations de compétences en la matière.

- Mme Schneiter a ajouté que les délégués au Consistoire devraient être mieux informés de ces procédures.

Une séance de formation et d'information pour les consistoriaux et les conseillers

a été organisée en 2008, au début de la législature.

La prochaine séance de ce type aura lieu en 2012, au moment du renouvellement du Consistoire. Entre temps, les délégués qui ont bénéficié de cette formation devraient la transmettre aux consistoriaux qui les rejoignent en route. Chacun peut aussi se renseigner auprès du CC, notamment du président de l'Assemblée.

- Mme Joëlle Walther, insatisfaite des informations figurant dans l'enveloppe de convocation du Consistoire au sujet du portail informatique, s'est étonnée de ce qui ressemble à une potentielle rétention d'information.

Dans le débat sur ce point, le CC a expliqué qu'entre le moment de l'envoi de la convocation et la session du Consistoire, le CC pour-

suivait son travail en vue de la présentation au Consistoire de l'état actuel des travaux.

- Mme Walther a voulu savoir aussi qui rédige « La prière de l'Église », quel est son public et ses objectifs. Ce document pourrait figurer sur le site de l'EPG comme le support d'une intention de prière communautaire telle que souhaitée dans le cadre du GT 14.

La Prière de l'Église résulte d'une initiative personnelle et bénévole déjà ancienne. Elle est rédigée par Mmes Monique Dunant et Catherine Marti de la paroisse de Chêne. La mise en page et la distribution sont assurées par le secrétariat de l'EPG. La publication paraît 11 fois par an. Elle est envoyée par mail à 33 adresses, et par courrier à 70 personnes. Les textes sont accessibles via lotus sur le site de l'EPG. On peut aussi les demander au secrétariat de l'EPG (tél. 022 819 88 19).

DES NOUVELLES DE VOTRE ÉGLISE : PPP fête ses 50 ans au Temple de St-Gervais

50 ans d'engagement. Et toujours la même détermination : soutenir les populations du Sud dans leur volonté de faire face à la pauvreté et l'injustice. Pour célébrer son Jubilé, Pain pour le prochain, en association avec l'EPG et l'espace St-Gervais, organise un concert exceptionnel dimanche 4 septembre à 17h au Temple St-Gervais. Au programme : la Misa Criolla et la Navidad Nuestra d'Ariel Ramirez. Deux œuvres imprégnées de spiritualité populaire du Sud qui expriment notre motivation à partager « le pain de la vie et de l'équité ». Pour l'occasion, la **Chapelle vocale de Romainmôtier** et le groupe **Encuentro de Neuchâtel** unissent leurs voix et accordent leurs rythmes.

Organe des Églises protestantes de Suisse pour la coopération au développement, Pain pour le prochain sensibilise la population suisse aux enjeux du développement depuis 1961 et propose des pistes d'action concrètes pour agir durablement. L'Église protestante de Genève, par l'intermédiaire de son service « Terre Nouvelle », contribue au rayonnement de PPP en terre genevoise depuis ses débuts.

Dans le cadre des célébrations du 1er août en Ville de Genève, les Églises catholique chrétienne, catholique romaine et protestante de Genève vous prient d'assister à la

CÉLÉBRATION ŒCUMÉNIQUE DE LA FÊTE NATIONALE

le lundi 1er août 2011, à 18h en la cathédrale Saint-Pierre.

Un concert de carillon suivra la célébration, donné par Monsieur Vincent Thévenaz, organiste, à l'initiative de la Ville de Genève.

Consistoire des 16 et 17 juin 2011 (suite)

Théologie des ministères de l'EPG : Pasteur et diaconat

Le Consistoire conduit depuis le début de la législature une réflexion sur la théologie des ministères. Albert-Luc de Haller, Modérateur, a fait le point sur la réflexion de la Compagnie à propos des caractéristiques propres des ministères de diacre et de pasteur.

La Constitution de l'EPG définit les charges attribuées à chacune de ces fonctions mais précise toutefois qu'elles ne sont pas exclusives. Ceci permet, selon les circonstances, de confier des missions spécifiques de l'une des fonctions à l'autre.

Le diaconat offre une grande liberté d'action tout en étant tourné vers "ceux ou celles que l'on risquerait d'oublier". Il s'appuie sur une expérience de vie et de travail préalable hors Église.

Le ministère pastoral s'inscrit, lui, dans une longue histoire et répond par conséquent à des attentes liées à la tradition et aux habitudes. Ce ministère est centré sur la transmission (prédication, célébration du culte, catéchèse) et sur l'accompagnement des personnes. Il inclut par ailleurs une réflexion constamment renouvelée sur la mission de l'Église.

Il apparaît toutefois que la tâche spécifique d'un pasteur renvoie à l'existence d'une communauté, alors que celle d'un diacre n'est pas forcément liée à une vie communautaire. En effet, la notion de pasteur implique, de manière sous-

jacente, une responsabilité particulière à l'égard d'un « troupeau ». Il/elle veille donc à sa cohésion et à son dynamisme dans le cadre de la mission de l'Église tout entière.

Dans tous les cas, il s'agit d'un travail en équipe composée de diacres et de pasteurs qui bénéficient ainsi mutuellement de leurs compétences respectives.

Tout ministère, quel qu'il soit, se réfère à une Parole reçue, méditée et priée tant personnellement qu'en Église : la mission de l'Église est l'annonce de Jésus-Christ comme bonne nouvelle de Dieu. Pasteurs et diacres sont donc avant tout des témoins de l'amour de Dieu manifesté en Jésus-Christ. C'est l'objet de leur message, en parole et en acte.

Les diacres doivent avoir une formation professionnelle certifiée d'au moins 3 ans suivie d'une pratique d'au moins 2 ans. Ils suivent également un séminaire de formation de base à la culture théologique ainsi qu'une formation biblique pour laïque. Et ce n'est qu'après deux ans de formation diaconale auprès de l'Office protestant de la Formation (OPF) et d'une année de stage au sein de l'EPG qu'ils accèdent au

titre de diacre.

Les pasteurs, eux, doivent avoir complété un cursus universitaire en théologie au niveau de la maîtrise comprenant une formation en théologie pratique. Ils doivent ensuite effectuer un stage de deux ans au sein de l'Église.

DES NOUVELLES DE VOTRE ÉGLISE : Campagne de l'EPG - « Le caté, des vitamines pour ta vie »

L'EPG n'est plus au bénéfice, depuis 2010, des listes d'élèves du Département de l'instruction publique. Il est donc plus difficile d'atteindre les enfants et les jeunes pour le catéchisme. Sur impulsion d'Etienne Jeanneret et après discussion avec les représentants des pastorales, l'EPG a décidé de créer un visuel commun à tous les lieux d'Église pour promouvoir le catéchisme. Cette image valorise l'épanouissement personnel par l'aspect convivial du catéchisme et par l'enrichissement intérieur qu'il procure à chacun. Il est à la disposition de toutes les paroisses pour leur communication auprès des familles (bulletin paroissial, journaux des communes, affichettes, etc.).

